

Appels à projet

Appel à résidences 25-26

Ville de Billom - Billom (63)

- **Date limite de dépôt des candidatures** : 15/03/2025
 - **Mail de contact** : s.rieu@billom.fr
 - **Date de publication** : 13/02/2025
 - **Nom de la structure** : Ville de Billom
 - **Lieu de travail** : Billom (63)
-

Description de l'offre

Depuis 20 ans, la Ville de Billom a la volonté de soutenir et développer l'aide à la création et lance, chaque année, un appel à candidatures pour des résidences artistiques courtes s'adressant aux compagnies et aux groupes professionnels disposant d'une structure porteuse du projet (association ou autre) dans les domaines du spectacle vivant : théâtre, musique, danse, cirque, spectacle dans l'espace public, jeune public ... Un appel à candidature est lancé tous les ans pour accueillir une dizaine de compagnies ou groupes en résidence de création. La ville met à disposition des artistes la salle de spectacle, le Moulin de l'étang pour une semaine ou 10 jours. En échange, il est demandé aux compagnies des temps de médiation dans les écoles, le centre de loisirs, l'hôpital, l'école municipale de danse... > Une subvention d'aide à la création de 1000 à 1500€/résidence accompagne ce dispositif. L'appel à candidature se fait exclusivement en ligne jusqu'au 15 mars 2025, sur le site de la ville de Billom, rubrique "Mes activités"/ "Culture", <https://billom.fr/mes-activites/vie-culturelle/> Le détail concernant cet appel à résidences figure sur le site de la Ville de Billom.

Lien de l'offre : <https://auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr/offres/ville-de-billom-billom/>